

## **Vous aussi, vous en avez ras l'QRCode ?**

Le QR Code colonise nos vies, nos espaces sociaux.

Dernière trouvaille en date : depuis le 04 novembre 2024, **les 13 déchetteries** de Saint-Étienne Métropole sont **accessibles sur présentation d'un QR** code délivré après avoir créé un compte.

Outre un justificatif de domicile de moins de trois mois, un justificatif d'identité, il faut également produire la **carte grise de son véhicule**. Autant de données entre les mains de Saint-Étienne Métropole !

Est-il **normal**, est-il **légal**, qu'une collectivité territoriale dispose de ce genre d'information ? Nos **données personnelles** sont **captées**, une fois de plus, sans nous demander notre avis.

Par ailleurs, la solution choisie génère la **prolifération de décharges sauvages**, les habitué.e.s des déchetteries sont moins nombreux·ses à s'y rendre, les bennes sont moins remplies.

**Si l'idée est de contrôler les apports de déchets par les professionnels, alors il faut que Saint-Étienne Métropole trouve une solution spécifique pour ce public plutôt que de cibler les usagers.ères indistinctement.**

Entre l'installation de dispositifs de surveillance vidéo dans les déchetteries et l'obligation d'un QR code, nous voilà bien contrôlé.e.s ! **Nous refusons le traçage et le formatage.**

**Nous ne sommes pas disposé.e.s à être traité.e.s comme « des moutons numériques ». Sortons du troupeau en signant la pétition !**

**Lien :** <http://www.leslignesbougent.org/petitions/non-aux-qr-codes-dans-les-dechetteries-de-saint-etienne-metropole-20957/>



## **Vous aussi, vous en avez ras l'QRCode ?**

Le QR Code colonise nos vies, nos espaces sociaux.

Dernière trouvaille en date : depuis le 04 novembre 2024, **les 13 déchetteries** de Saint-Étienne Métropole sont **accessibles sur présentation d'un QR** code délivré après avoir créé un compte.

Outre un justificatif de domicile de moins de trois mois, un justificatif d'identité, il faut également produire la **carte grise de son véhicule**. Autant de données entre les mains de Saint-Étienne Métropole !

Est-il **normal**, est-il **légal**, qu'une collectivité territoriale dispose de ce genre d'information ? Nos **données personnelles** sont **captées**, une fois de plus, sans nous demander notre avis.

Par ailleurs, la solution choisie génère la **prolifération de décharges sauvages**, les habitué.e.s des déchetteries sont moins nombreux·ses à s'y rendre, les bennes sont moins remplies.

**Si l'idée est de contrôler les apports de déchets par les professionnels, alors il faut que Saint-Étienne Métropole trouve une solution spécifique pour ce public plutôt que de cibler les usagers.ères indistinctement.**

Entre l'installation de dispositifs de surveillance vidéo dans les déchetteries et l'obligation d'un QR code, nous voilà bien contrôlé.e.s ! **Nous refusons le traçage et le formatage.**

**Nous ne sommes pas disposé.e.s à être traité.e.s comme « des moutons numériques ». Sortons du troupeau en signant la pétition !**

**Lien :** <http://www.leslignesbougent.org/petitions/non-aux-qr-codes-dans-les-dechetteries-de-saint-etienne-metropole-20957/>

